

SOLIDARITÉ

# Quand des organisations de coopération internationale du Québec deviennent des investisseurs... et des prêteurs

C'est le 21 septembre dernier à Québec que s'est tenu le Rendez-vous national sur **le rôle de la finance solidaire dans notre solidarité avec des communautés du Sud**, organisé par le Fonds Solidarité Sud et le Fonds d'investissement solidaire international du Québec (FISIQ), en collaboration avec la Caisse d'économie solidaire Desjardins, SOCODEVI, UPA Développement international (UPA DI) et le Carrefour d'éducation à la solidarité internationale – Québec (CESIQ).



Le Fonds fait partie des organisations qui ont contribué au développement d'un *Programme d'investissement pour l'énergie verte (PIEV)* au Sénégal. L'entente signée entre le FISIQ et la Fondation Sen'Finances en novembre dernier s'appuie en effet sur le travail de co-construction réalisé par le Fonds, UPA DI et la Caisse d'économie solidaire Desjardins dans le cadre de l'initiative Économie et énergie circulaire verte mise en œuvre par des organisations paysannes partenaires dans la région de Diourbel au Sénégal.

## L'EXPÉRIENCE D'UPA DI AVEC LE FISIQ

UPA Développement international a été créé en 1993 par l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Québec afin d'appuyer le développement des organisations professionnelles agricoles du Sud dans une logique de solidarité entre frères et sœurs de terre.

UPA DI appuie présentement l'Union des groupements coopératifs des agriculteurs Mowossokpo (UGAM) au Bénin dans le développement d'une proposition de prêt qui permettra à l'UGAM d'acheter des engrais et des semences certifiées pour ses membres produisant des céréales. Ces derniers pourront ainsi se procurer des intrants de qualité en début de campagne et les rembourser en céréales au moment des récoltes. Par cette approche, l'UGAM pourra commercialiser collectivement un volume plus important de céréales et ainsi profiter d'un réel pouvoir de négociation lors de la vente.

## L'EXPÉRIENCE DE SOCODEVI AVEC LE FISIQ

SOCODEVI a été créée en 1985 par des entreprises coopératives et mutualistes québécoises qui se sont unies pour fonder une organisation qui leur permettrait de partager leur expérience et leur expertise auprès d'organisations des pays du Sud dans leurs activités de développement. Par l'entremise d'une approche entrepreneuriale coopérative, SOCODEVI mise sur l'accompagnement organisationnel et technique de communautés dans une vingtaine de pays.

En 2021, SOCODEVI a appuyé l'élaboration par l'Union des producteurs agricoles d'Ukraine d'une demande de prêt de 500 000\$ au FISIQ pour contribuer à la construction d'une usine de transformation de lait dont le coût total était évalué à 2 millions \$. Le FISIQ a dû suspendre l'approbation de ce prêt lorsque la guerre a éclaté en Ukraine, mais ce cas de figure illustre néanmoins le type de montage financier innovant rendu possible par l'existence du FISIQ.

Encore méconnus du secteur de la solidarité internationale québécoise, les outils de la finance solidaire sont pourtant déployés depuis plus de 40 ans en Europe pour appuyer des partenaires du Sud. Or, la situation évolue rapidement de ce côté-ci de l'Atlantique depuis la création du FISIQ.

## LA CRÉATION D'UN FONDS D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE DÉDIÉ AUX ORGANISATIONS DU SUD

En 2018, UPA DI et le Fonds Solidarité Sud, appuyés par la Caisse d'économie solidaire Desjardins et rapidement rejoints par SOCODEVI, ont animé un groupe de travail au sein de l'AQOCI afin de développer un outil financier inédit : le FISIQ. Il s'agit d'un fonds d'investissement dans lequel les organismes de coopération internationale (OCI) du Québec peuvent investir une partie de leurs fonds propres afin de permettre à des organisations paysannes, des coopératives et des collectifs de femmes et de jeunes du Sud d'avoir accès à des prêts répondant à leurs besoins et assortis de conditions justes et équitables.

## POURQUOI AVOIR CRÉÉ LE FISIQ ?

D'abord pour créer des opportunités économiques, mais également pour lutter contre les inégalités et favoriser la dignité de toutes et de tous. L'insécurité alimentaire ne peut être freinée si les agricultrices et les agriculteurs ne peuvent accéder au crédit à un taux avantageux pour développer des activités génératrices de revenus et ultimement, dégager des bénéfices. La lutte contre les inégalités ne trouvera pas réponse uniquement sur le terrain social, mais doit aussi se transposer sur le terrain économique. C'est ici qu'entrent en jeu les outils de la finance solidaire.

## QUI SONT LES INVESTISSEURS DU FISIQ ?

15 OCI du Québec ont déjà mobilisé une partie de leurs fonds propres pour investir un total de 750 000 \$ dans le FISIQ et lui donner des ailes. Cette mobilisation des OCI a créé un effet d'entraînement. Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) et Filaction, un fonds d'impact créé par Fondation, se sont ainsi joint à l'effort collectif en ajoutant leur propre contribution. Au total, le FISIQ a réussi à mobiliser un capital initial de plus de 4 millions de dollars afin de les rendre disponibles pour l'offre de prêts solidaires auprès de partenaires du Sud. D'autres contributions au capital du FISIQ sont à venir.

## QUELS PROJETS LE FISIQ SOUTIEN-IL ?

Le financement offert par le FISIQ peut aller de 20 000\$ à 900 000\$ selon les projets. Les fonds sont destinés aux activités économiques ayant une finalité sociale. Concrètement, les prêts peuvent financer les campagnes agricoles (achat de semences et d'engrais), l'acquisition d'équipements de production ou l'expansion d'entreprises d'économie sociale. Les produits financiers pour ces différents types de projets peuvent prendre plusieurs formes allant du prêt garanti à une prise de participation dans l'entreprise ou encore une garantie de prêt.

Après un démarrage ralenti par la pandémie, c'est en 2021 et 2022 que les premiers prêts ont été accordés à des partenaires du Sud. Un prêt de 256 000\$ a été accordé en 2021 à un partenaire de Mission Inclusion au Pérou, le FOGAL. Un prêt de 400 000\$ a été accordé en 2022 à un partenaire de SUCO au Nicaragua, DOSELVA. Enfin, en 2023, une entente de financement de 500 000\$ a été signée avec un partenaire du FISIQ au Sénégal, la Fondation Sen'Finances, pour le déploiement d'un Programme d'investissement pour les énergies vertes (PIEV). Au total, ce sont donc 1 156 000\$ qui ont été engagés par le FISIQ jusqu'à présent. Plusieurs autres demandes sont en cours de rédaction ou d'analyse.

## L'EXPÉRIENCE DU FONDS SOLIDARITÉ SUD AVEC LE FISIQ

Le Fonds Solidarité Sud a été créé en 2010 en tant que fondation d'économie solidaire et OCI par des personnes retraitées issues du milieu communautaire, du milieu syndical et coopératif et du monde de la solidarité internationale. Le Fonds fait partie, avec les autres organisations qui signent ce texte, des idéateurs et des fondateurs du FISIQ.



## QU'EST-CE QUE LA FINANCE SOLIDAIRE ?

Les organisations qui interviennent dans le domaine de la finance solidaire collectent des fonds auprès de personnes (physiques ou morales) qui souhaitent **donner du sens à leur argent**. La finance solidaire vise à soutenir des initiatives économiques portées par des collectifs (organisations paysannes, coopératives, groupements de femmes, etc.). Elle se distingue de l'investissement socialement responsable (entreprises cotées en bourse sélectionnées en fonction de leur respect de certains critères minimaux de responsabilité sociale) et du microcrédit (petits prêts octroyés à des individus).

**FISIQ**  
FONDS D'INVESTISSEMENT  
SOLIDAIRE INTERNATIONAL  
DU QUÉBEC

**Desjardins**  
Caisse d'économie solidaire

**UPADI**  
DÉVELOPPEMENT  
INTERNATIONAL

**FONDS  
SOLIDARITÉ  
SUD**

**SOCODEVI**

Pour en savoir plus, consultez  
le site web du FISIQ : [fisiq.org](http://fisiq.org)

Soulignons que le Québec – avec ses fonds de travailleurs, ses fonds de développement régional, la reconnaissance de l'économie sociale par l'État québécois et sa Caisse d'économie solidaire Desjardins – a une expertise reconnue dans le domaine de la finance solidaire.

Ce contenu a été produit par l'équipe des publications spéciales du *Devoir* en collaboration avec l'annonceur. L'équipe éditoriale du *Devoir* n'a joué aucun rôle dans la production de ce contenu.